

Vos bois ont besoin de vous !

Dominique Jay,

Ingénieur Principal au Centre National de la Propriété Forestière

Délégation Auvergne-Rhône Alpes

Vous êtes propriétaire de forêts ou de parcelles boisées, ou vous vous apprêtez en acheter? Les formations FOGEFOR, vous permettent d'acquérir les connaissances de base pour gérer dans de bonnes conditions techniques et économiques votre patrimoine forestier.

UNE FORMATION POUR LES PROPRIÉTAIRES FORESTIERS

Mis en œuvre depuis 1983 par Fransylva (Forestiers privés de France), le Centre National de la Propriété Forestière, l'établissement public de la forêt privée, et les associations FOGEFOR (**FO**rmation à la **GE**stion **FOR**estière), les cycles de formation permettent aux propriétaires forestiers de se familiariser avec la gestion forestière tant sur les aspects techniques, qu'économiques ou patrimoniaux.

Plusieurs types de cycles de formation sont proposés régulièrement aux stagiaires sur l'ensemble du territoire national et c'est ainsi que depuis la création des Fogefor ce sont plus de 25 000 propriétaires forestiers qui ont été formés au cours des 1200 cycles organisés par la forêt privée française.

Dans un premier temps, le propriétaire forestier sylviculteur débutant pourra s'inscrire à un cycle d' « initiation » ou de « base ».

LE CYCLE D'«INITIATION »



Il s'adresse aux personnes qui s'intéressent à leur forêt mais qui ne disposent pas de suffisamment de temps en raison de leurs contraintes familiales ou professionnelles pour s'engager à suivre un cycle long.

D'une durée de 2 à 4 jours, consécutifs ou espacés, la formation regroupe 15 à 20 personnes et apporte au propriétaire néophyte les notions nécessaires pour faire un premier pas vers la gestion de sa forêt.

L'objectif est d'assimiler des principes et du vocabulaire, de mieux comprendre les diverses opérations qui sont préconisées en forêt et de mieux connaître les intervenants du milieu forestier. Le stagiaire découvre la forêt Française et locale, les organismes forestiers qui la gère, les espèces d'arbres et leurs exigences, la gestion sylvicole,

l'estimation des bois et leur commercialisation, les éléments principaux de la fiscalité spécifique à la forêt, etc...

LE CYCLE DE « BASE »

Plus complet et plus long (8 à 12 journées réparties sur une année) s'adresse aux **propriétaires forestiers non spécialistes** désirant avoir un rôle actif dans la gestion de leur bois.

Tous les thèmes de la gestion forestière sont abordés et approfondis comparativement au cycle d'initiation, avec de nouveaux sujets tels que les facteurs de croissance d'une forêt (climat, sol...) et leur diagnostic, le boisement et le renouvellement des arbres, le cubage, l'estimation et la vente des bois, la législation, le regroupement, les documents de gestion durable, etc...

A l'issue du cycle de base, les propriétaires forestiers peuvent mieux **dialoguer avec les spécialistes** de la forêt grâce à un langage commun et partagé, préciser **leurs choix de gestion** pour que le concours des techniciens s'y adapte, et trouver plus facilement les informations et **interlocuteurs dont ils ont besoin**, et faire appel à leurs services.

A l'issue d'un cycle d'initiation ou de base les anciens stagiaires qui désirent **en savoir plus sur certains sujets** (marquage et commercialisation des coupes de bois avec de nombreux travaux pratiques sur le terrain par exemple) peuvent poursuivre leur apprentissage à l'aide **d'un cycle de perfectionnement** d'une durée de 2 à 6 journées réparties sur plusieurs mois.



LE CYCLE DE PROFESSIONNALISATION

D'une durée comprise entre 2 et 4 jours, consécutifs ou espacés, s'adresse toujours aux propriétaires forestiers qui ont déjà suivi une formation « débutants » (cycle de base, d'initiation ou thématique) et qui souhaitent acquérir une pratique spécifique, ou mieux comprendre l'ensemble des facettes d'un sujet complexe et utile à la gestion forestière (apprendre à rédiger un **Plan Simple de Gestion** par exemple).

ENFIN, LE CYCLE THÉMATIQUE

D'une durée de 3 à 7 journées, toujours consécutives ou espacées, est destiné aux propriétaires forestiers non spécialistes ayant une préoccupation forestière précise. Le thème proposé par le FOGEFOR est évoqué à chaque séance mais un tiers de la formation aborde les thèmes de base de la gestion forestière tels que les essences et leur comportement, la sylviculture, **l'estimation des bois et leur commercialisation**, la fiscalité forestière, la réglementation, le regroupement, etc...



Pour tous les types de cycles, les cours ont en général lieu en salle au cours de la matinée suivis les après-midis par des mises en situation sur le terrain (reconnaissance des espèces d'arbres par exemple) ou des visites (forêts, scieries, etc...).

INFORMATIONS PRATIQUES

Une documentation est remise aux stagiaires à chaque journée de formation.

Le propriétaire (ou futur propriétaire...) qui souhaite participer à un cycle de formation peut consulter la liste des formations à venir sur le site www.foretpriveefrancaise.com (rubrique « services et formation>nos stages et formations) ou se renseigner auprès de la Cellule Nationale des Fogefor 6, rue de la Trémoille 75008 PARIS (tél. : 01 47 20 36 32).

Concrètement chaque association « Fogefor » régionale ou départementale définit un programme annuel de formation et les conditions d'inscription aux différents cycles.

Si l'on prend l'exemple du « Fogefor Auvergne » qui intervient sur les départements de l'Allier, du Cantal, de la Haute-Loire et du Puy de dôme la cotisation annuelle à l'association est de 40 € et permet l'inscription et l'accès à tous les stages organisés au cours de l'année.

STAGES À VENIR

Parmi les stages à venir et organisés par le Fogefor Auvergne on peut retenir :

- Un stage d'initiation destiné aux sylviculteurs débutants qui se déroulera les 7, 14, 21 et 28 juin dans les régions de Thiers et Ambert dans le département du Puy de dôme,

- > Un stage de professionnalisation sur la création et la gestion des Groupements Forestiers au cours du mois de novembre à Clermont-Ferrand,
- > Ainsi que de nombreuses autres formations dans l'Allier, le Cantal et la Haute-Loire

(Contact : Stéphanie Joumel 51 boulevard Saint-Exupéry- 03400 YZEURE 04-70-48-78-55 ou inscription.fogeforauvergne@gmail.com).

“

Comme tout patrimoine, une forêt se gère et s'entretient pour assurer sa croissance, garantir son équilibre et assurer sa transmission. Aussi, n'hésitez pas à vous former car vos bois ont besoin de vous !